



Échos

Portes ouvertes.

Tous les deux ans, Avocats.be demande aux barreaux franco-phones et germanophone d'organiser une journée portes ouvertes pour tenter d'expliquer le rôle et le fonctionnement de la justice au public, jeune ou moins jeune. Cette opération, qui a eu lieu le samedi 23 novembre dernier, a été un grand succès (exception faite pour la province du Luxembourg, qui n'y a pas participé, et celle de Namur, quelque peu délaissée par un public sans doute découragé par la froidure et la pluie).

Chaque barreau avait fait appel à la bonne volonté de ses membres, souvent aidés par d'autres acteurs de la justice, notamment des magistrats qui se sont prêtés au jeu de procès fictifs pour le plus grand plaisir d'enfants qui, à Bruxelles, ont posé en toge et sont repartis avec leur photo en taille réelle et d'adultes heureux de mieux comprendre les rouages de cette machine qui broie autant qu'elle tranche et concilie (la médiation était également expliquée).

Quelques conférences ont permis au public de débattre avec les orateurs de diverses questions. Ainsi, à Bruxelles le RCPD, et à Mons un point d'une actualité brûlante au moment où les citoyens *lambda* descendent dans la rue avec ou sans gilets jaunes pour demander qu'on cesse de les tondre : « La justice est-elle devenue un produit de luxe ? ». On s'abstiendra de prendre position dans ces colonnes, tout en relevant que magistrats et avocats ne sont pas les derniers à se plaindre du mauvais fonctionne-

ment d'un appareil judiciaire délaissé par les politiques au péril de la pérennité de notre démocratie. On rappellera toutefois les efforts importants du barreau pour assumer l'aide juridique et les permanences Salduz, sans oublier le travail de modernisation entrepris depuis quatre ans par un ministre omniprésent et soucieux, malgré les restrictions budgétaires, de faire entrer la justice dans le monde du XXI^e siècle.

Les Jeunes barreaux ont été largement sollicités, certains étant même les organisateurs de cette journée tandis que le barreau assumait à Verviers jusqu'au service de sécurité.

Enfin à Bruxelles, comme pour justifier la nécessité de préserver l'œuvre de l'architecte Poelaert, on notait que nombre de participants étaient davantage venus pour visiter le palais et découvrir les œuvres qui s'y nichent que pour donner des satisfecit à des acteurs de justice trop souvent impuissants à gérer des procédures hasardeuses, longues et coûteuses pour la simple reconnaissance de leur bon droit.

Mais l'homme n'est-il pas éternellement insatisfait et souhaite-t-on vraiment retourner à la justice de saint Louis sous son chêne ? Les entreprises qui ont recours à la justice semblent apprécier son efficacité et les plus critiques à l'égard de l'institution judiciaire sont généralement ceux qui n'y ont jamais eu recours.

En tous cas Avocats.be ne manquera pas de tirer de cette journée la conclusion qui s'impose : *bis* !